



Guide technique

Coupe de

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

Cadets, cadettes

- Course aux points

Une organisation :

ASPTT **DIJON**
CYCLISME
CLUB OMNISPORTS
cultivons vos envies

Sous l'égide de la Fédération Française de Cyclisme

Lieu : Zone commerciale QUETIGNY 21

Horaires : 13h00 dossards
14h45 course aux points M/C féminines
15h45 course aux points Cadets
17h15 podium, règlement coupe de
Bourgogne-Franche-Comté cadets(tes)

Adresse : départ et arrivée rue des Echoppes

Permanence, rue des Echoppes
Protocole : Podium, remise des maillots distinctifs

Vestiaires, douches : Stade de Dijon Métropole, plan
Contrôle anti-dopage: en page annexe

Hôpitaux : - Centre hospitalier universitaire Dijon-Bourgogne
Boulevard Jeanne d'Arc, 21000 Dijon
- Hôpital privé Dijon Bourgogne
22 Avenue Françoise Giroud, 21000 Dijon

Détails du parcours

- Circuit et profil



ALTITUDE & TOPOGRAPHIE



[Dénivelé négatif cumulé : 0 m - Dénivelé positif cumulé : 0 m]

Dénivelé global : 0 m

Altitude au départ : 231 m | Altitude à l'arrivée : 231 m

Altitude Maximum : 231 m | Altitude Minimum : 225 m

Règlement Epreuve de la coupe de
BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE
cadets-cadettes

. La course aux points

La réglementation de la fédération Française de cyclisme, le règlement particulier de l'épreuve « prix de Quetigny » ainsi que les modalités prévues au cahier des charges de la coupe de Bourgogne-Franche-comté Minimes, Cadettes/Cadets sont applicables.

Cette épreuve se déroule sur un circuit de **1,5 km urbain**.

La distance totale pour les cadets est de **45 km soit 30 tours**.

Pour les féminines, la distance totale est de **27 km soit 18 tours**.

Tous les 3 tours, il sera attribué un classement attribuant des points aux 5 premiers coureurs (8, 5, 3, 2 et 1 points).

Tous les coureurs devront réaliser la distance entière pour être classés. Seuls les coureurs « dans le tour » peuvent marquer des points (un coureur doublé ne peut donc se voir attribuer des points lors d'un classement)

Le dernier classement permettra de départager des coureurs ex-æquo ou n'ayant pas marqué de point.

Le classement de l'épreuve est lié au nombre de points acquis (le vainqueur est le coureur qui a récolté le plus grand nombre de points au fil des classements).

Le nombre de classements pour les cadets est de 10 classements. Pour les féminines, il est de 6 classements.

Dépannage : Un poste fixe de dépannage sera en place aux abords de la ligne d'arrivée, seul le changement de roue est autorisé et un tour est rendu en cas de crevaison.

Ravitaillement : le ravitaillement doit être emporté et n'est pas autorisé sur le parcours.

Récompenses et maillots distinctifs :

Le premier coureur au classement général provisoire de la Coupe de Bourgogne Franche-Comté Cadets et Féminines (M/C) se verra attribuer un maillot de leader, l'ensemble des maillots distinctifs (meilleur jeunes, meilleur sprinteur et meilleur grimpeur) seront distribués selon le règlement de la coupe BFC cadets.

Mesures disciplinaires :

Le coureur faisant l'objet d'une mesure disciplinaire avec mise hors course ou déclassement, pour une infraction au règlement se verra retirer les points qu'il aura acquis dans l'épreuve considérée.

Toute infraction aux règlements FFC relatifs à la lutte contre le dopage, entraînera la suppression des points acquis par le coureur lors de l'épreuve concernée.

Collège des arbitres : désigné ultérieurement par le comité régional.

Responsables généraux Coupes de Bourgogne Franche-Comté : Laurent RIOTTE (président commission route)
Emilian BROE (CTR)

Responsable réglementation et classements : Norbert PRUDON



21^{ème} PRIX de QUETIGNY

31 mars 2019



Restauration sur place
Carte à la journée

dossards PPB, Minimes: 9h00

épreuves: PPB, Minimes: 10h00 à 12h00

Course en ligne: PPB 12h45, Minimes 13h45

Coupe de BOURGOGNE-FRANCHE-COMTE

COURSE AUX POINTS:

Minimes, Cadettes 14h45/Cadets 15h45

Organisation: asptt.dijon.cyclisme@wanadoo.fr

Informations: 03 80 60 94 80